

## Annexe 8

<b>Fiche Action 8</b>	Le sous-enregistrement des collisions et des chutes est réduit par la mise à disposition d'une plateforme d'enregistrement accessible aux citoyens et usagers.
SAFE SYSTEM	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
<b>Objectif</b>	Ajouter une catégorie 'collisions/chutes' à l'outil 'Fix My Street' et évaluer l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».
<b>Compétences</b>	Bruxelles Mobilité, CIRB
<b>Opérationnalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude de la faisabilité technique.</li> <li>- Mise en place de la catégorie 'collisions/chutes'.</li> <li>- Évaluation de l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éventuels freins sont levés et la faisabilité technique est établie.</li> <li>- La catégorie 'collisions/chutes' est effectivement ajoutée dans 'Fix My Street' et est utilisable.</li> <li>- Une décision sur l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective », et sur son éventuelle forme, est prise avec les stakeholders.</li> </ul>
<b>Tâche 8.1</b>	<b>Étude de la faisabilité technique</b>
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	Bruxelles Mobilité
<b>SPOC</b>	Cellule Sécurité routière
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	CIRB
<b>Début</b>	2022
<b>Echéance</b>	2023
<b>Statut</b>	À commencer
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La faisabilité technique est établie.</li> <li>- Les éventuels freins sont levés.</li> </ul>
<b>Tâche 8.2</b>	<b>Mise en place de la catégorie 'collisions/chutes'</b>
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	Bruxelles Mobilité
<b>SPOC</b>	Cellule Sécurité routière
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	CIRB
<b>Début</b>	2023
<b>Echéance</b>	2024
<b>Statut</b>	À commencer
<b>Indicateur</b>	La catégorie 'collisions/chutes' est effectivement ajoutée dans 'Fix My Street' et est utilisable.

<b>Tâche 8.3</b>	Évaluation l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	Bruxelles Mobilité
<b>SPOC</b>	Cellule Sécurité routière
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	Les communes
<b>Début</b>	2024
<b>Echéance</b>	2026
<b>Statut</b>	À commencer
<b>Indicateur</b>	Une décision sur l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective », et sur son éventuelle forme, est prise avec les stakeholders.